

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

098
Arrêté N°2021...../MS/CAB

Portant nomination de Chef de service de planification, de suivi-évaluation, d'information et de communication de la Direction de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles

Visa CF N° 00730

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ; ✓
- Vu le Décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le décret n°2021-0002/PRES- /PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/MS du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ; ✓
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓
- Vu l'arrêté 2018-933 MS/CAB du 2 octobre 2018 portant attributions et fonctionnement de la Direction Générale de la Santé Publique ✓

Sur proposition de Madame la Directrice de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles. ✓

ARRETE

Article 1 : Monsieur Saidou OUEDRAOGO, matricule 278 754 X, médecin généraliste est nommé Chef de service de planification, de suivi-évaluation, d'information et de communication de la Direction de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles

Article 2 : Le Secrétaire général est chargé de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le, 21 MAI 2021

Ampliations :

- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'ordre de l'Étalon